

# COMMUNE LE THOU

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

### **Délibération n° 2023-10-19-1**

#### **Budget annexe Boulangerie. Décision modificative n°1**

*Résumé : Vu la délibération 2023\_09\_11\_3 du 11 septembre 2023 relative à la rectification de l'affectation des résultats 2022 ;*

*Considérant qu'il y a lieu de procéder à cette rectification par une décision modificative ;*

*Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :*

#### **Section de fonctionnement**

##### *Recettes*

002 (excédent de fonctionnement reporté)                      -0.02 €

752 (revenus des immeubles)    +0.02 €

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

### **Délibération n° 2023-10-19-2**

#### **Créations de postes et modification du tableau des effectifs**

*Résumé : 2 agents bénéficient d'un avancement de grade au titre de la promotion interne.*

*Proposition : création de 2 postes d'agents de maîtrise à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.*

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

### **Délibération n° 2023-10-19-3**

#### **Enquête publique relative à l'extension de l'installation de fabrication de terreaux à Forges. Avis du Conseil Municipal**

*Résumé : Avis sur le dossier d'enquête publique préalable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Premier Tech Terreux STAR relative au projet d'extension de l'installation de fabrication de terreaux à Forges. Avis favorable*

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° 2023-10-19-4**

**Nomination correspondant Défense**

*Résumé : un nouveau correspondant défense doit être désigné.*

*Monsieur LUCAS Jacky propose sa candidature en qualité de de correspondant Défense titulaire. Monsieur RENAUD Jean-Pierre propose sa candidature en qualité de correspondant Défense suppléant.*

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

**Délibération n° 2023-10-19-5**

**Mutuelles municipales : signature des conventions de partenariat**

*Résumé : Afin de permettre l'accès à une complémentaire santé de qualité au plus grand nombre et notamment aux personnes renonçant aux soins ;*

*Il est proposé de signer des conventions de partenariat avec deux mutuelles.*

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Date d'affichage et publication sur le site internet de la commune du THOU, le **vendredi 20 octobre 2023**